

CALENDRIER  
2024



VILLETANEUSE

DÉCHETS, EMBALLAGES, VERRE, ENCOMBRANTS

TOUTE LA COLLECTE  
EN TÊTE!



Retrouvez toutes  
les informations sur :  
[plainecommune.fr/  
services/gerer-ses-dechets/](http://plainecommune.fr/services/gerer-ses-dechets/)



CIITEO



Commune de  
Villetaneuse



plaine  
commune

GRAND PARIS

# LE TRI DES BIODÉCHETS EN 2024, ON S'Y MET !

Plaine Commune vous propose plusieurs solutions pour trier vos déchets alimentaires et de jardin.

## LE COMPOSTAGE

- **Individuel, en pavillon ou en appartement** : participez à une formation gratuite et repartez avec votre composteur ou lombricomposteur.
- **Compostez avec vos voisins** : Plaine Commune vous accompagne, sur demande, dans la mise en place d'un projet de compostage collectif en pieds d'immeubles, jardins partagés, entreprises...



Faites votre demande en ligne sur le site :  
[plainecommune.fr/compostage/](https://plainecommune.fr/compostage/)



## DES COLLECTES DE DÉCHETS ALIMENTAIRES

Elles sont expérimentées dans plusieurs villes et vont se déployer progressivement en complément du compostage de quartier.

Pour tout savoir : [plainecommune.fr/gereresdechets/trier-ses-dechets/](https://plainecommune.fr/gereresdechets/trier-ses-dechets/)



ENVIRON  
**1/3**  
DE NOS  
POUBELLES  
EST  
CONSTITUÉ  
DE DÉCHETS  
BIODÉGRADABLES

## ÉDITO

Madame, Monsieur,

Depuis 2020, nous avons la volonté d'agir pour la réduction et la valorisation des déchets produits sur le territoire. Trier ses déchets, c'est préserver les ressources terrestres limitées, c'est donner une seconde vie à nos emballages et papiers grâce au recyclage, créer de nouvelles ressources en transformant nos biodéchets en compost ou en biogaz. Trier ses déchets, c'est aussi maîtriser davantage les coûts du service public de gestion des déchets puisque ceux-ci, en plus de générer des pollutions, notamment de nos rues, coûtent de plus en plus cher.

Vous avez un rôle essentiel à jouer ! Tous les emballages et les papiers peuvent être déposés dans la poubelle jaune pour être recyclés et sont depuis mai 2022 collectés toutes les semaines.

Pour accompagner le geste de tri de tous, le mémo tri a été mis à jour avec des consignes claires et utiles. Il est à retrouver dans ce calendrier de collecte. Une page dédiée est également accessible depuis le site internet de Plaine Commune pour permettre à chacun de bien trier ses déchets.

Depuis la rentrée 2023, toutes les écoles du territoire sont accompagnées pour trier leurs déchets. Chaque année, l'ensemble des CE2 peut désormais bénéficier d'ateliers de sensibilisation au tri et à la réduction des déchets

Nos efforts communs commencent à porter leurs fruits puisqu'en 2022, nous avons trié davantage de déchets que les années précédentes (500 tonnes supplémentaires par rapport à 2021 soit une hausse du tri des emballages de 7%). Il faut encore amplifier les efforts pour préserver notre planète.

En 2024, nous passons également au tri des biodéchets ! Plaine Commune accompagne toutes celles et ceux qui souhaitent composter individuellement dans leur jardin, en appartement, ou collectivement, au pied de leur immeuble avec leurs voisins (toutes les infos sur le site Internet de Plaine Commune). Les habitants de L'Île-Saint-Denis et du quartier Garibaldi à Saint-Ouen testent également l'apport de leurs déchets alimentaires depuis quelques mois dans des bornes dédiées installées sur l'espace public. En 2024, les initiatives vont se poursuivre progressivement.

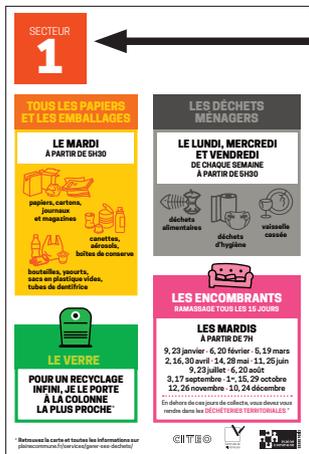
En jetant moins, et en triant davantage, nous contribuons toutes et tous à la préservation de notre environnement, à des villes plus durables et plus apaisées ! En avant pour le tri !

**Mathieu HANOTIN**  
Président  
de Plaine Commune

**Corentin DUPREY**  
Vice-président de Plaine Commune  
délégué au cadre de vie  
et au traitement de la collecte des déchets

# LISTE DES RUES PAR SECTEUR

Pour connaître vos jours de collecte, retrouvez le numéro du secteur correspondant à votre rue dans la liste ci-dessous. **Découpez ensuite le calendrier de votre secteur à la fin de ce livret.**



Numéro du secteur

- 19 mars 1962 (Rue du) <sup>1</sup>
- Acacias (Allée des) <sup>2</sup>
- Albert Walter (Rue) <sup>3</sup>
- Amaryllis (Allée des) <sup>4</sup>
- André Malraux (Allée) <sup>3</sup>
- Antoine Venard (Impasse) <sup>4</sup>
- Ateliers (Rue des) <sup>2</sup>
- Auguste Blanqui (Rue) <sup>3</sup>
- Bégonias (Rue des) <sup>4</sup>
- Camélias (Rue) <sup>4</sup>
- Cardinal Mercier (Rue du) <sup>4</sup>
- Carnot (Rue) <sup>4</sup>
- Claude Bernard (Rue) <sup>4</sup>
- Clos (Sentier du) <sup>4</sup>
- Dépôt (Chemin du) <sup>4</sup>
- Dépôt (Rue du) <sup>4</sup>
- Derrière le château (Chemin) <sup>2</sup>
- Division Leclerc (Avenue de la) <sup>2</sup>
- Édouard Vaillant (Rue) <sup>3</sup>
- Elsa Triolet (Rue) <sup>2</sup>
- Éminences (Chemin des) <sup>3</sup>
- Etienne Fajon (Rue) <sup>1</sup>
- Eugène Guillevic (Rue) <sup>2</sup>
- Frédéric Joliot-Curie (Rue) <sup>2</sup>
- Frédéric Ozanam (Rue) <sup>4</sup>
- Gabriel Péri (Rue) <sup>4</sup>
- Gaspard Monge (Rue) <sup>2</sup>
- Gaston Noreux (Rue) <sup>3</sup>
- Georges Bizet (Allée) <sup>1</sup>
- Haut du Parc (Rue) <sup>5</sup>
- Henri Barbusse (Rue) <sup>1</sup>
- Henri Wallon (Rue) <sup>4</sup>
- Hôtel de Ville (Place de l') <sup>1</sup>
- Hôtel de Ville (Rue de l') <sup>1</sup>
- Jacques Prévert (Allée) <sup>2</sup>
- Jean Allemane (Rue) <sup>2</sup>
- Jean Jaurès (Avenue) <sup>3</sup>
- Jean Missout (Rue) <sup>3</sup>
- Jean Renaudie (Rue) <sup>1</sup>
- Jean-Baptiste Clément (Avenue) <sup>2</sup>
- Jean-Baptiste Clément (Place) <sup>1</sup>
- Joncherolles (Chemin des) <sup>4</sup>
- Jules Ferry (Rue) <sup>4</sup>
- Léo Ferré (Rue) <sup>5</sup>
- Louis Aragon (Rue) <sup>3</sup>
- Louis Fliche (Impasse) <sup>4</sup>
- Marcel Sembat (Rue) <sup>2</sup>
- Marguerite Yourcenar (Rue) <sup>3</sup>
- Maroc (Avenue du) <sup>4</sup>
- Maurice Berteaux (Rue) <sup>4</sup>
- Maurice Grandcoing (Rue) <sup>1</sup>
- Maurice Mercier (Rue) <sup>2</sup>
- Maurice Ravel (Rue) <sup>1</sup>
- Maurice Utrillo (Rue) <sup>3</sup>
- Moutonnes (Sentier des) <sup>3</sup>
- Nouvelle (Rue) <sup>3</sup>
- Pablo Neruda (Rue) <sup>2</sup>
- Pasteur (Rue) <sup>1</sup>
- Paul Éluard (Rue) <sup>2</sup>
- Paul Langevin (Rue) <sup>2</sup>
- Poteau (Sentier du) <sup>3</sup>
- Prosper Gigot (Rue) <sup>4</sup>
- Raymond Brosse (Rue) <sup>2</sup>
- Roger Salengro (Rue) <sup>1</sup>
- Roses (Chemin des) <sup>1</sup>
- Saint-Leu (Route de) <sup>2</sup>
- Sous le Jardin (Sentier) <sup>3</sup>
- Université (Rue de l') <sup>2</sup>
- Victor Hugo (Avenue) <sup>3</sup>

Exemple pour repérer votre secteur : si vous habitez la rue Eugène Guillevic, votre calendrier est le numéro <sup>2</sup>

SECTEUR

1

# CALENDRIER 2024

Les bacs et les encombrants doivent être sortis **PEU AVANT L'HEURE DE DÉBUT DE COLLECTE.**

Pour les collectes qui ont lieu le matin, les bacs et les encombrants peuvent être sortis **AU PLUS TÔT LA VEILLE AU SOIR À PARTIR DE 20H.**

## TOUS LES PAPIERS ET LES EMBALLAGES

**LE MARDI**  
À PARTIR DE 5H30



papiers, cartons, journaux et magazines



canettes, aérosols, boîtes de conserve



bouteilles, yaourts, sacs en plastique vides, tubes de dentifrice

## LES DÉCHETS MÉNAGERS

**LE LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI**  
DE CHAQUE SEMAINE  
À PARTIR DE 5H30



déchets alimentaires



déchets d'hygiène



vaisselle cassée



**LES ENCOMBRANTS**  
RAMASSAGE TOUS LES 15 JOURS

**LES MARDIS**  
À PARTIR DE 7H

9, 23 janvier • 6, 20 février • 5, 19 mars  
2, 16, 30 avril • 14, 28 mai • 11, 25 juin  
9, 23 juillet • 6, 20 août  
3, 17 septembre • 1<sup>er</sup>, 15, 29 octobre  
12, 26 novembre • 10, 24 décembre

En dehors de ces jours de collecte, vous devez vous rendre dans les **DÉCHÈTERIES TERRITORIALES**.\*



**LE VERRE**

**POUR UN RECYCLAGE INFINI, JE LE PORTE À LA COLONNE LA PLUS PROCHE\***

\* Retrouvez la carte et toutes les informations sur [plainecommune.fr/services/gerer-ses-dechets/](http://plainecommune.fr/services/gerer-ses-dechets/)



SECTEUR

2

# CALENDRIER 2024

Les bacs et les encombrants doivent être sortis  
**PEU AVANT L'HEURE DE DÉBUT DE COLLECTE.**

Pour les collectes qui ont lieu le matin,  
les bacs et les encombrants peuvent être sortis  
**AU PLUS TÔT LA VEILLE AU SOIR À PARTIR DE 20H.**

## TOUS LES PAPIERS ET LES EMBALLAGES

**LE MARDI**  
À PARTIR DE 5H30



papiers, cartons,  
journaux  
et magazines



canettes,  
aérosols,  
boîtes de conserve



bouteilles, yaourts,  
sacs en plastique vides,  
tubes de dentifrice

## LES DÉCHETS MÉNAGERS

**LE LUNDI, MERCREDI  
ET VENDREDI**  
DE CHAQUE SEMAINE  
À PARTIR DE 5H30



déchets  
alimentaires



déchets  
d'hygiène



vaisselle  
cassée



**LES ENCOMBRANTS**  
RAMASSAGE TOUS LES 15 JOURS

**LES MARDIS**  
À PARTIR DE 7H

9, 23 janvier • 6, 20 février • 5, 19 mars  
2, 16, 30 avril • 14, 28 mai • 11, 25 juin  
9, 23 juillet • 6, 20 août  
3, 17 septembre • 1<sup>er</sup>, 15, 29 octobre  
12, 26 novembre • 10, 24 décembre

En dehors de ces jours de collecte, vous devez vous  
rendre dans les **DÉCHÈTERIES TERRITORIALES**\*



\* Retrouvez la carte et toutes les informations sur  
[plainecommune.fr/services/gerer-ses-dechets/](http://plainecommune.fr/services/gerer-ses-dechets/)

SECTEUR

3

# CALENDRIER 2024

Les bacs et les encombrants doivent être sortis  
**PEU AVANT L'HEURE DE DÉBUT DE COLLECTE.**

Pour les collectes qui ont lieu le matin,  
les bacs et les encombrants peuvent être sortis  
**AU PLUS TÔT LA VEILLE AU SOIR À PARTIR DE 20H.**

## TOUS LES PAPIERS ET LES EMBALLAGES

**LE MARDI**  
À PARTIR DE 5H30



papiers, cartons,  
journaux  
et magazines



canettes,  
aérosols,  
boîtes de conserve



bouteilles, yaourts,  
sacs en plastique vides,  
tubes de dentifrice

## LES DÉCHETS MÉNAGERS

**LE LUNDI  
ET LE VENDREDI**  
DE CHAQUE SEMAINE  
À PARTIR DE 5H30



déchets  
alimentaires



déchets  
d'hygiène



vaisselle  
cassée



**LES ENCOMBRANTS**  
RAMASSAGE TOUS LES 15 JOURS

**LES MARDIS**  
À PARTIR DE 7H

9, 23 janvier • 6, 20 février • 5, 19 mars  
2, 16, 30 avril • 14, 28 mai • 11, 25 juin  
9, 23 juillet • 6, 20 août  
3, 17 septembre • 1<sup>er</sup>, 15, 29 octobre  
12, 26 novembre • 10, 24 décembre

En dehors de ces jours de collecte, vous devez vous  
rendre dans les **DÉCHÈTERIES TERRITORIALES**\*



\* Retrouvez la carte et toutes les informations sur  
[plainecommune.fr/services/gerer-ses-dechets/](http://plainecommune.fr/services/gerer-ses-dechets/)

SECTEUR

4

# CALENDRIER 2024

Les bacs et les encombrants doivent être sortis  
**PEU AVANT L'HEURE DE DÉBUT DE COLLECTE.**

Pour les collectes qui ont lieu le matin,  
les bacs et les encombrants peuvent être sortis  
**AU PLUS TÔT LA VEILLE AU SOIR À PARTIR DE 20H.**

## TOUS LES PAPIERS ET LES EMBALLAGES

**LE MARDI**  
À PARTIR DE 5H30



papiers, cartons,  
journaux  
et magazines



canettes,  
aérosols,  
boîtes de conserve



bouteilles, yaourts,  
sacs en plastique vides,  
tubes de dentifrice

## LES DÉCHETS MÉNAGERS

**LE LUNDI  
ET LE VENDREDI**  
DE CHAQUE SEMAINE  
À PARTIR DE 5H30



déchets  
alimentaires



déchets  
d'hygiène



vaisselle  
cassée



**LES ENCOMBRANTS**  
RAMASSAGE TOUS LES 15 JOURS

**LES MARDIS**  
À PARTIR DE 7H

9, 23 janvier • 6, 20 février • 5, 19 mars  
2, 16, 30 avril • 14, 28 mai • 11, 25 juin  
9, 23 juillet • 6, 20 août  
3, 17 septembre • 1<sup>er</sup>, 15, 29 octobre  
12, 26 novembre • 10, 24 décembre

En dehors de ces jours de collecte, vous devez vous  
rendre dans les **DÉCHÈTERIES TERRITORIALES**\*

CITEO



\* Retrouvez la carte et toutes les informations sur  
[plainecommune.fr/services/gerer-ses-dechets/](http://plainecommune.fr/services/gerer-ses-dechets/)

SECTEUR

5

# CALENDRIER 2024

Les bacs et les encombrants doivent être sortis  
**PEU AVANT L'HEURE DE DÉBUT DE COLLECTE.**

Pour les collectes qui ont lieu le matin,  
les bacs et les encombrants peuvent être sortis  
**AU PLUS TÔT LA VEILLE AU SOIR À PARTIR DE 20H.**

## TOUS LES PAPIERS ET LES EMBALLAGES

**LE MARDI**  
À PARTIR DE 5H30



papiers, cartons,  
journaux  
et magazines



canettes,  
aérosols,  
boîtes de conserve



bouteilles, yaourts,  
sacs en plastique vides,  
tubes de dentifrice

## LES DÉCHETS MÉNAGERS

**LE MERCREDI  
ET LE SAMEDI**  
DE CHAQUE SEMAINE  
À PARTIR DE 5H30



déchets  
alimentaires



déchets  
d'hygiène



vaisselle  
cassée



**LES ENCOMBRANTS**  
RAMASSAGE TOUS LES 15 JOURS

**LES MARDIS**  
À PARTIR DE 7H

9, 23 janvier • 6, 20 février • 5, 19 mars  
2, 16, 30 avril • 14, 28 mai • 11, 25 juin  
9, 23 juillet • 6, 20 août  
3, 17 septembre • 1<sup>er</sup>, 15, 29 octobre  
12, 26 novembre • 10, 24 décembre

En dehors de ces jours de collecte, vous devez vous  
rendre dans les **DÉCHÈTERIES TERRITORIALES**\*

CITEO



\* Retrouvez la carte et toutes les informations sur  
[plainecommune.fr/services/gerer-ses-dechets/](http://plainecommune.fr/services/gerer-ses-dechets/)

## LE VERRE



bouteilles et flacons

pots et bocaux

INUTILE DE LES LAVER,  
IL SUFFIT DE **BIEN LES VIDER.**

PAS DE COUVERCLE,  
NI DE BOUCHON.



## TOUS LES PAPIERS ET LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET CARTON



papiers, cartons,  
journaux et magazines

canettes, aérosols,  
boîtes de conserve



bouteilles, yaourts,  
sacs en plastique vides,  
tubes de dentifrice

INUTILE DE LES LAVER,  
IL SUFFIT DE **BIEN LES VIDER.**

LES EMBALLAGES **NE DOIVENT PAS** ÊTRE  
**LES UNS DANS LES AUTRES.**

BOUCHONS, COUVERCLES,  
CAPSULES **ACCEPTÉS.**

**NE PAS JETER**  
LES EMBALLAGES  
**DANS UN SAC.**



## LES DÉCHETS MÉNAGERS



JE JETTE MES ORDURES  
**DANS DES SACS POUBELLE**  
**BIEN FERMÉS,**  
**DANS LE BAC OU LA COLONNE**



**LE TRI**  
MODE D'EMPLOI

## LES ENCOMBRANTS



ferraille



matelas et sommier



meubles usagés



cartons volumineux

METTEZ-LES **SUR LE TROTTOIR**  
LA VEILLE DE LEUR ENLÈVEMENT  
À PARTIR DE 20H

**ATTENTION : LES AUTRES TYPES DE DÉCHETS**  
**VOLUMINEUX DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉS**  
**EN DÉCHÈTERIE !**



# Contactez Plaine Commune



ENSEMBLE, AMÉLIORONS  
NOTRE CADRE DE VIE

**Appelez...**  
**Nous vous entendons**

**POSEZ DES QUESTIONS**  
sur les déchèteries, la collecte,  
le compostage...



**Signalez!**  
**Nous intervenons**

**SIGNELEZ UN PROBLÈME**  
de déchets, de voirie,  
d'éclairage, d'espaces verts...

